

quatorze années de ce jeu, avec seulement, en tout, trois ou quatre coups de canne administrés par une châtelaine dont on a repris la fille, deux coups de poing reçus, il est vrai, en pleine poitrine de la part d'un officier hors de lui pour quelques observations, cependant bien modérées, sur sa mauvaise tenue dans l'église, et pas même une poignée de cheveux laissée aux mains de soldats furieux devant leur table de jeu en miettes, voilà sans doute qui est digne de la plus haute admiration. Nous aurions bien voulu voir les censeurs de notre saint invités, n'eût-ce été que pour un jour, à faire eux-mêmes la police des mœurs. Mais cela, auraient-ils dit, ne convient pas à des ecclésiastiques. Et pourquoi en effet cela ne leur convient-il pas, sinon parce que, pour s'en acquitter de la façon unique et irréprochable d'un Grignon de Montfort, il leur faudrait ces dons tant naturels que surnaturels qui étaient chez lui — ce serait être aveugle de ne pas le reconnaître — les charismes magnifiques de l'apôtre populaire ?

CHAPITRE XVIII

CE QUE MONTFORT N'EST PAS

Si l'on réfléchit bien à ceci que Montfort pense concret, on n'attribuera plus à un tempérament excessif et à une humeur bizarre sa façon spectaculaire d'être un saint et un apôtre. Pas davantage on ne lui prêterait un attachement servile à la lettre de l'Évangile ni non plus la passion de l'absolu, sinon comme elle se trouve chez tous les saints.

Mais sur ces différents points sa réputation est si bien établie qu'on ne saurait trop s'en éclaircir. Voyons donc.

D'abord est-il l'original que l'on pense communément ?

Nous l'avons déjà dit, toute l'originalité si moquée et si combattue du séminariste de Saint-Sulpice consistait uniquement dans sa manière d'être un saint et déjà aussi un apôtre.

Plus tard, aumônier d'hôpital ou missionnaire, si, en mainte circonstance, il put paraître excentrique et ridicule, ce ne fut jamais non plus que par sa façon de pratiquer l'Évangile et de l'annoncer, invulnérable au respect humain, assoiffé d'humiliations et de mépris. Ce n'est pas par fantaisie et par goût bizarre qu'il porte des guenilles, qu'il boit dans le verre des contagieux, qu'il vide les bassins des alités, qu'il gâche le mortier, qu'il grimpe à l'échelle, une brosse à la main, contre les murs crasseux d'une église, qu'il propose au Frère Nicolas harassé de le charger sur son dos, que dans une prairie, au milieu d'un grand concours de peuple, il prêche perché sur un arbre.

De vertus aussi expressives, à commencer par sa dévotion et son humilité, a-t-on le droit de conclure que, s'il n'avait pas été un saint, on l'eût vu obséquieux, cérémonieux, maniéré, multipliant les courbettes et les grimaces, forçant l'expression en tout ?

Cela ne va guère avec l'air de grandeur dont parle Besnard. Bien plutôt lui aurait-on trouvé des façons de grand seigneur comme lorsqu'au lever de table il reconduisait, après les avoir embrassés et gratifiés d'une large aumône, les pauvres qui lui avaient fait l'honneur de l'accompagner.

Ils se trompaient fort les séminaristes de Saint-Sulpice qui allèrent, « plutôt pour rire que pour pleurer » dit Grandet (p. 15), assister au catéchisme qu'il faisait aux enfants les plus dissipés d'un des quartiers du faubourg Saint-Germain, et dont les gens disaient merveille. « Ils ne purent s'empêcher eux-mêmes de fondre en larmes ». De même s'abusait grandement le confrère (1) qui eut la curiosité d'assister à sa première messe, pour laquelle il avait choisi l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Saint-Sulpice. Ce séminariste qui était loin d'éprouver aucun faible pour M. Grignon, pensait sans doute qu'il renchérirait d'une façon assez ridicule sur la liturgie par l'expression qu'il mettrait dans ses gestes et dans sa voix. Il fut bien détrompé : tout comme à Blain qui assistait son ami, M. Grignon lui parut « comme un ange à l'autel ». Le missionnaire produira le même effet à Lorette, à Rouen où il célébra à l'autel des Vœux, et sans doute en bien d'autres lieux encore. Il faut se faire une idée absolument fautive de ses singularités pour y voir des fantaisies, des bizarreries, et lui prêter au cours de ses instructions, comme le fait Mgr Calvet (p. 10), « de pieuses saillies parfois divertissantes ». De cette originalité-là, pourtant la plus accréditée, sa vie ne fournit aucun exemple.

L'Evangile à la lettre. Est-il vrai, comme on le dit, que Montfort s'attachait tellement à la lettre de l'Evangile ? En faisait-il son code de perfection ?

Aux dernières pages du chapitre précédent, nous disions avec quel soin des détails il organisait sa vie et ses œuvres. Devant un tel appétit d'ordre, de règlements, d'horaires, de méthodes, le lecteur, tout en lui reconnaissant le génie de l'organisation, ne l'aurait-il pas soupçonné de céder aussi à une légère manie ? Quel grand homme n'a ses petits travers ? Si M. Grignon, au lieu d'être Montfort, n'avait été qu'un petit homme avec de petites idées et de petites vertus, n'eût-il pas été aussi singulier, mais d'une autre façon ? Ne l'aurait-on pas vu se noyer dans les détails, s'occuper d'un tas de futilités, gaspiller son temps à ranger, à

(1) Blain, ch. XLVIII.

classer, à étiqueter des riens, tatillon, assujetti à de ridicules rubriques, figé dans ses habitudes, mécanisé à souhait, d'une régularité de pendule, et dérouté, perdu au moindre dérangement ?

Or ceux qui s'exclament devant telle ou telle de ses pratiques : « Voilà bien Montfort : l'Evangile à la lettre ! » le font-ils avec un si vif sentiment d'admiration ? Ne pensent-ils pas plutôt à un conformisme servile qui dénoterait de l'étroitesse d'esprit ou une âme timorée ou tout simplement un faible pour l'extraordinaire et le singulier ?

On conviendra sans peine, pensons-nous, qu'il peut se rencontrer fortuitement avec la lettre de l'Evangile. « Ne prenez pour le voyage ni sac, ni provisions, ni argent, ni vêtement de rechange », disait le Maître aux disciples qu'il envoyait devant lui. Mais le Maître n'eût pas parlé que, pour lui qui va jusqu'aux guenilles, c'eût été tout comme. Et, sous toutes les latitudes, dans toutes les religions, n'est-ce pas ainsi que s'y prennent les ascètes ? Il est vrai qu'en maintes occasions, il invoque la lettre de l'Evangile, se retranche derrière elle, s'applique à la copier. A ceux qui lui reprochaient de donner constamment dans l'exagération : « Je ne me permettrais pas un acte dont je n'aie trouvé dans la vie de Notre-Seigneur l'exemple et le modèle », répondait-il. Il s'était fait une règle de ne point solliciter en faveur des pauvres la charité des siens, à qui il avait écrit de Paris : « Considérez-moi comme un mort » et qui, du reste, étaient peu fortunés. Voyons cependant sa conduite. Se rendant à Moncontour, au temps où il travaillait avec M. Leuduger, il a dû s'arrêter à Montfort. Ses parents l'ayant appris le pressent tellement de venir prendre un repas à la table de famille qu'il finit par accepter : « Mais, à condition, dit-il, que je puisse amener tous mes amis ». Le lendemain, à l'heure dite, le voici en effet qui arrive en nombreuse compagnie. Des loqueteux, des besaciers, qu'il n'a pas eu grand-peine à trouver. Le Maître n'a-t-il pas dit : « Quand tu donnes un festin n'invite pas des gens de ta parenté ni tes voisins riches, qui pourraient te rendre la pareille, mais des pauvres, des estropiés, des boiteux et des aveugles » ? A la vue de cette troupe, ses parents levèrent sans doute les bras au ciel, mais enfin ils prirent la chose de bonne grâce. C'était d'ailleurs tout ce qu'ils avaient à faire.

Si ce n'est pas là l'Evangile à la lettre... ! Cependant — nous l'avons déjà relevé lors de son entretien à Rouen avec Blain —

loin de s'en tenir à la lettre, le plus souvent il la dépasse et de beaucoup. Ainsi, pour justifier sa conduite à l'égard des siens, n'invoque-t-il pas l'abandon momentané où Jésus à douze ans laissa ses parents pour converser avec les docteurs ? Et ceci : « Dans quelque maison que vous entriez, avait enjoint le Maître, dites d'abord : Paix à cette maison ! ». C'était la salutation accoutumée, le *Chalôm* traditionnel, le *salamalek* que les musulmans s'adressent encore aujourd'hui entre coreligionnaires. En bonne logique le missionnaire aurait dû, lorsqu'il entrait dans une maison, s'en tenir aux salutations d'usage. Pas du tout, il se met à genoux et récite l'oraison *Visita quaesumus*.

Et encore ce trait rapporté par Grandet (p. 99) :

« En revenant de Rome, il rencontre deux jeunes gens en chemin qui furent les compagnons de son voyage. Etant arrivé avec eux dans un village, il leur dit : « Allez, chez M. le Curé lui demander s'il veut bien pour l'amour de Dieu nous donner à manger. Le curé lui envoya un petit morceau de pain comme à un pauvre. M. de Montfort, voyant qu'il n'y en avait pas assez pour trois personnes, fut lui-même au presbytère du curé lui demander l'aumône ; il le trouva avec grande compagnie ; il entra dans la chambre, et après lui avoir fait son petit compliment, il se mit à genoux, suivant sa coutume, dit un *Ave Maria* et l'oraison *Visita quaesumus*. Le curé le prenant pour un fou le fit entrer dans sa cuisine et ordonna qu'on lui donnât à manger avec ses valets, on lui servit du pain bis avec du mauvais vin ; il fut ensuite remercier le curé de sa charité ; le curé lui demanda pourquoi il n'allait pas à cheval ; il lui répondit que les Apôtres n'avaient pas coutume d'y aller, que cela était bon pour les gens du monde ». Le curé aurait pu lui répondre : « Etes-vous sûr que saint Pierre, saint Paul et les autres allèrent toujours à pied et que, s'ils revenaient de nos jours où l'usage d'un cheval n'est tout de même pas un luxe, ils se le refuseraient même pour de longues distances ? » Le missionnaire jugea peut-être que le curé avait besoin d'une leçon ; mais crut-il lui-même sa réponse péremptoire ? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, à qui ferait-on croire que c'était par imitation servile qu'il voyageait ainsi et que, si les apôtres s'étaient servis, pour la diffusion de l'Évangile, des moyens de locomotion les plus rapides de leur temps, il eût rayé de son catalogue de pénitences celle qui en comportait tant d'autres : de faire tous ses voyages à pied ? « Mon cher ami, disait-il au recteur de Bréal, M. Hindré, qu'émerveillaient les

effets de sa parole, j'ai fait plus de deux mille lieues de pèlerinage pour demander à Dieu la grâce de toucher les cœurs et il m'a exaucé ». De même lorsqu'il alléguait les trois jours d'absence de l'Enfant Jésus, pense-t-on que sans cet exemple il eût été moins détaché de sa famille ? Ce ne sont pas les textes évangéliques qui lui manquaient pour autoriser sa pratique.

Qu'il fût heureux de rencontrer dans la vie du Sauveur des exemples et des préceptes qu'il pût, ceux-là, copier matériellement, ceux-ci, observer à la lettre, qu'est-ce que cela prouve ? Comment lui, l'homme des pratiques et du concret, n'aurait-il pas trouvé une saveur particulière à cette entière conformité ? Il faut ne rien comprendre à son génie pour sourire en pareil cas comme s'il céda à une manie. Même là, d'imitation servile il n'y a pas ombre, l'homme étant toujours prêt à dépasser la lettre pour en appliquer l'esprit.

Du reste il sent bien que ses audaces ont besoin de caution et ce n'est pas seulement à la lettre de l'Évangile qu'il en demande. Nous avons entendu M. Leschassier reprocher à l'aumônier de l'hôpital de Poitiers de dire en toute occasion qu'il ne fait rien que par son ordre et lui conseiller de prendre un directeur sur place. De ses exploits les plus hardis il en est peu pour lesquels il n'ait pu se prévaloir de quelque illustre exemple soit d'un personnage en grande réputation de prudence et de vertu soit même d'un saint placé sur les autels. A son arrivée à Moncontour, tombant en pleine danse, il s'avance vers les ménestrels et leur enlève leurs instruments, mais Julien Maunoir n'en avait-il pas fait autant à Saint-Tugeau-en-Plumelin ? A Poitiers, il lève sa discipline sur quelques polissons, mais M. Olier (2) n'envoyait-il pas ses jeunes gens, le fouet à la main, nettoyer les abords de l'église Saint-Sulpice ? A Saint-Pompain, il organise une procession pour disperser une foire, mais, quelque soixante ans plus tôt, Jean Eudes, donnant la mission à Autun, n'avait-il pas usé du même expédient pour en finir avec les saturnales de la Saint-Valentin ? Il pénètre dans les lieux de débauche pour en arracher de malheureuses filles, mais le jésuite François Régis, l'apôtre du Vivarais, un saint de la géné-

(2) Non, M. Olier n'y alla pas avec des gants. « Il ne craint pas de s'aventurer sur la foire Saint-Germain pour reprocher aux comédiens leurs exhibitions immorales et substituer à celles-ci des sermons véhéments. En l'occurrence les Confrères du Saint-Sacrement lui prêtèrent main-forte, en houspillant les acteurs, en culbutant les tréteaux. » (J. Leflon, « Le tricentenaire de la mort de M. Olier », *La Croix*, 12 mars 1957.)

ration précédente dont le procès de canonisation était alors en cours, n'avait-il pas eu la même audace ? Quant à la police des cabarets, ces hommes de Dieu ne s'en étaient-ils pas chargés aussi à l'occasion ? Et si, pour dompter la révolte de la nature, il avale le pus d'un ulcère, une femme, oui une femme, sainte Elisabeth de Hongrie, ne l'avait-elle pas fait avant lui ?

Lorsque, dans leur entretien de Rouen, Blain attaqua sa conduite : « Pour toute réponse, écrit le mémorialiste, il me montra son Nouveau Testament et me demanda si je trouvais à redire à ce que le Christ a pratiqué et enseigné ». Le geste peint l'homme. Mais si le saint en avait appelé à la lettre de l'Évangile, il eût été bien incapable de prouver qu'il s'y conformait. Cependant, comme il s'agissait uniquement du caractère singulier de ses pratiques, c'est ce qu'il aurait fallu établir pour que sa réponse ne souffrit pas de réplique. Blain n'insista pas. Son ami s'autorisait de l'Évangile pour suivre son attrait. Libre à lui ; mais, ses pratiques, l'Évangile ne les imposait pas.

Comme Montfort est tout en pratiques, on s'imagine qu'il s'applique à copier la lettre de l'Évangile ou, du moins, à la serrer du plus près possible. Pure illusion. Il suit sa pente, heureux seulement de rencontrer parfois la lettre et, à l'occasion, de pouvoir s'en couvrir, sauf à la tirer un peu à lui, s'il en est besoin, mais le plus souvent ne se faisant aucun scrupule de renchérir sur elle (3).

L'absolu. On accorde moins volontiers aux saints la prudence du serpent que la simplicité de la colombe. Il est notoire pour-

(3) S'il avait voulu suivre l'Évangile à la lettre, aurait-il gâté ses aliments en y mêlant de la cendre, de l'absinthe ou de vinaigre ? « *Manducate quae apponuntur vobis* », avait dit le Maître (Luc X, 8).

« Il me semble, écrit saint François de Sales (Introduction à la vie dévote ch. XXIII), que nous devons avoir en grande révérence la parole que notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ dit à ses disciples : « *Mangez ce qui sera mis devant vous* ». C'est, comme je le crois, une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous présente, ou qu'il soit à votre goût ou qu'il n'y soit pas, que de choisir toujours le pire. Car, encore que cette dernière façon de vivre semble plus austère, l'autre, néanmoins, a plus de résignation, car, par icelle on ne renonce pas seulement à son goût, mais à son choix, et ce n'est pas une petite austérité de tourner son goût à toute main et le tenir sujet aux rencontres ; joint que cette sorte de mortification ne paraît point. J'estime plus que saint Bernard but de l'huile pour de l'eau, que s'il eût bu de l'eau d'absinthe avec intention, car c'était signe qu'il ne pensait pas à ce qu'il buvait. Et en cette nonchalance de ce qu'on doit manger et qu'on boit, gît la perfection de pratique de ce mot sacré : *Mangez ce qui sera mis devant vous* ».

Croit-on que Montfort n'avait pas lu saint François de Sales et que M. Leschassier n'ait pas insisté sur ce point de la nourriture comme sur tant d'autres ?

tant que dans les affaires qui regardent la gloire de Dieu, les seules qui les intéressent, les mystiques font preuve autant que personne de circonspection et de sens pratique. Certes, il ne suffit pas d'être un familier de Dieu pour être un habile homme, mais il serait contradictoire que celui qui a été suscité d'en-haut pour l'accomplissement de quelque grand dessein fût gêné par ses grâces d'oraison dans l'exercice de ses talents. Qu'un contemptif comme saint Jean de la Croix dût se faire violence pour s'entretenir d'affaires temporelles, qu'il en fût même parfois incapable lorsqu'il venait de boire à longs traits le breuvage enivrant et si doux du divin amour, il ne s'en remettait pas moins à la tâche avec une ardeur nouvelle, conduisant à travers mille obstacles, aux côtés de sainte Thérèse, son travail de réforme et de fondation avec une sagesse consommée. Mais plus un homme né pour l'action et brûlant du zèle de la gloire divine reçoit du ciel lumière et force, plus il risque de déconcerter. Ses vues, si hautes et si étendues qu'elles fussent naturellement, se sont élevées du plan de l'homme au plan de Dieu ; sa sagesse n'est plus la sagesse des sages, sa prudence la prudence des prudents. Presque infailliblement, il va passer pour fou ; n'est-ce pas, Dom Bosco ? N'est-ce pas, Jean de Dieu, et vous, fondateurs et fondatrices d'œuvres apostoliques, qui aviez tout pour vous signaler dans le monde comme brasseurs d'affaires et manieurs d'argent et qui, sans crédit, sans appui humain, sans un denier devant vous, entrepreniez, bâtissiez, recrutiez, établissiez, comme si vous vouliez tenter Dieu ? C'est une règle, plus ces hardis ouvriers du Seigneur prennent conscience, à la lumière de son Esprit, de la sublimité de leur tâche et de la misère des moyens humains, plus ils se jettent dans la folie de la croix. A les voir agir, on dirait qu'ils ont perdu le sens du réel, et leurs biographes, aussi déroutés que leurs contemporains, se demandent par quel mystère, doués la plupart d'une évidente et singulière pénétration d'esprit ils manquèrent ainsi, avec la continuité d'impitoyables logiciens, aux lois du simple bon sens. Comme il faut bien sauver l'honneur de personnages en grande réputation de sainteté et souvent même placés sur les autels, une explication qui se veut flatteuse, a, de nos jours, grand succès : ils vivaient dans l'*absolu*. Depuis quelque quarante ans, il n'est point de biographe de notre saint qui ne recoure à ce mot aussi sublime en soi qu'ambigu dans l'emploi qu'on en fait : l'*absolu* ; pas un seul qui ne nous le dise passionné d'*absolu*, quand, à l'occasion

de quelque mésaventure, il n'ajoute pas qu'il était entré dans l'absolu, qu'il pensait dans l'absolu, qu'il était absolu.

Mais les saints ne sont-ils pas tous passionnés d'absolu et leur seule mesure d'aimer Dieu n'est-elle pas de l'aimer sans mesure ? Et ne jugent-ils pas de tout le créé par référence à l'absolu divin, s'abimant dans leur propre néant et ne donnant de prix aux choses que leur valeur éternelle ? Si donc on invoque l'absolu pour expliquer les comportements singuliers de tel et tel saint et particulièrement de Montfort, c'est qu'on ne prend pas ce mot dans son acception générale. On veut dire que ces âmes d'oraison vivaient en dehors du réel, agissaient sans regarder aux conditions et aux possibilités du réel et comptaient pour rien ou presque rien tout ce qui n'approchait pas de l'idéal et de la perfection absolue. Qu'un historien le veuille ou non, s'il croit remarquer chez Montfort une telle passion, manifestement différente de celle qui est commune à tous les saints sans exception, c'est qu'au fond il n'est pas loin de penser, comme Mgr Calvet (p. 23), qu'il « vivait dans un état continu d'exaltation mystique et d'exaltation poétique ». Au fait, mystique et poète, ce sont là deux mots dont l'un évoque facilement l'autre chez plus d'un de ses biographes.

Il faut reconnaître que si jamais pratiques de perfection méritèrent en langage courant l'épithète d'absolues ce furent les siennes. Pauvreté absolue, détachement absolu des siens, mortification absolue, car nous sommes loin d'avoir tout relevé et nous reviendrons sur ce chapitre ; obéissance absolue. A quoi cela tenait-il ? Nous l'avons vu suffisamment : Montfort pense concret. Pour lui point de vertus purement affectives ; il les lui faut effectives. Qu'on imagine quelles pratiques cela peut représenter chez un homme à la volonté de fer, qui n'aspire qu'à vider son âme de la créature pour l'emplir de Dieu et à embraser le monde des flammes dont il est lui-même dévoré. Chez un saint qui n'éprouvera pas ce besoin de tout incarner et se sentira déjà assez détaché dès là qu'il l'est pleinement de cœur, tout fusionne, tout s'harmonise. Les vertus, pour absolues qu'elles tendent à être en elles-mêmes, ne s'exhibent point comme des monolithes abrupts et intransigeants. Elles s'effacent les unes devant les autres, se font des concessions mutuelles, arrondissent leurs angles. Chez Montfort, c'est un heurt perpétuel, et souvent à qui écrasera l'autre. Comment concilier la mortification telle qu'il en ressent le besoin et l'obéissance qu'il voudrait malgré tout aussi

totale à M. Leschassier ; cette même pratique d'austérités avec ses obligations d'étudiants, le détachement absolu des siens avec ses devoirs de fils, la police des lieux de désordre avec la déférence due aux autorités civiles ? Il est fatal que parfois le conflit s'exaspère. Si aucun accord ne se montre possible, le saint n'hésite pas ; il choisit ce qu'il y a de plus dur, de plus héroïque, de plus crucifiant, et en matière de zèle, de plus hardi, pour ne pas dire de plus dangereux, et sacrifie nettement l'autre côté. Rien ne le fait plus paraître extrême et absolu que ce contraste violent. Ainsi on le dirait totalement dépourvu de cœur à l'égard de sa famille, en pleine illusion pour tenir mordicus tout à la fois à son ascèse et à la direction de M. Leschassier.

Sa vie est semée de ces apparents illogismes. A vingt ans, avec quelles actions de grâces à la divine Providence partait-il de Rennes pour Paris, se voyant déjà à Saint-Sulpice, ce séminaire modèle, cette maison de perfection tant désirée ! Et le voilà qui, à peine sur la route, se met dans l'état le plus propre à s'en faire interdire le seuil. Le jeune homme dont la distinction autant peut-être que la piété avait si heureusement impressionné à Rennes Mlle de Montigny ne sera plus, quand il ira frapper à la porte de sa bienfaitrice, qu'un misérable chemineau fleurant l'écurie. Si encore il avait conservé les dix écus que ses parents lui avaient donnés, mais il a tout distribué, argent, linge et vêtements ; il ne lui reste plus que ses nippes malodorantes. Qui devra faire les frais d'un nouveau trousseau ? Cette bonne demoiselle sans doute, cependant si peu fortunée, car il va sans dire qu'elle ne peut le présenter dans cet état, même à M. de la Barmondière. Avait-il pensé à tout cela ?

A Pontchâteau, son calvaire étant presque achevé, il voit descendre de carrosse sur la lande de la Madeleine un monsieur à l'air important, accompagné de quelques dames. Quel est ce personnage, qui, sans avoir donné, non plus d'ailleurs que ce beau monde féminin, aucun signe de dévotion, même en passant devant l'image du Sauveur en croix, examine, inspecte, prend les mesures des douves et des souterrains ? Il se pose la question, et non sans une vive inquiétude, nous dit M. Olivier. Mais il a reçu « fort froidement », note encore son compagnon, ces dames si peu dévotes. Va-t-il demander un mot d'explication à ce monsieur qui n'est autre que l'Intendant de Bretagne ? Mais non. Il ne semble même pas qu'il l'ait honoré de la moindre salutation. Embarras ? Timidité ? Non certes. M. Olivier, si l'on en juge à

son récit, ne sera pas loin de penser qu'il aurait suffi de quelques paroles déférentes pour rompre la glace, éveiller la sympathie et conjurer la catastrophe, sauf à prévoir, d'entente avec l'autorité, des retouches importantes peut-être, mais qui n'étaient pas hors des possibilités. Ferrand partit, cet accueil glacial, ce silence dédaigneux sur le cœur, s'estimant bravé par ce vulgaire remueur de foules. Son rapport s'en ressentira : le Calvaire y sera bien la forteresse dénoncée par La Chauvelière. Manifestement, l'abbé Olivier, bien que d'une autre manière, en a gros lui aussi sur le cœur. Il juge cette conduite de M. Grignon de la dernière inconséquence. Pour sauver son œuvre le missionnaire fera des démarches auprès des autorités ecclésiastiques ; mais les autorités civiles, il semble les avoir systématiquement ignorées.

Quand, attiré par la solitude de Saint-Lazare, il demandait au fermier général et au prieur de l'abbaye l'autorisation d'en occuper les ruines, il n'avait sans doute et ne dut déclarer d'autre intention que de se réserver une retraite pour les moments de relâche que lui laisseraient ses missions. S'il s'en fût tenu là, le clergé l'eût bien laissé tranquille dans sa Thébaïde. Mais s'imaginait-il que les curés de Montfort toléreraient qu'il y attirât avec les âmes pieuses et les personnes charitables, des bandes de rôdeurs, de faméliques et de besaciers ? Il était facile de prévoir que plainte serait portée à l'évêque et que le ministère ne lui en serait pas facilité dans le diocèse.

Il n'est pas une de ses innombrables épreuves qui ne soit due à cette absence des précautions les plus élémentaires, d'où l'on se persuade facilement que s'il avait eu le sens des situations il eût agi d'une tout autre manière. Comment expliquer qu'il manqua à ce point d'une exacte vision des choses ? Défaut radical de jugement ? Non pas. Mais il vivait dans les nuages, se dit-on, ou pour parler plus honnêtement, dans *l'absolu* ! A son grand détriment l'homme d'action ne voyait les réalités d'ici-bas que par les yeux du mystique, des hauteurs de la contemplation. Cela ne semble-t-il pas évident ? Pure illusion. Homme des pratiques, Montfort est aussi un homme pratique, et s'il lui arrive quelque aventure plutôt plaisante, ne nous hâtons pas de sourire de sa simplicité.

Ainsi, un an avant sa mort, l'anachorète ne dormant jamais que d'un œil chez l'apôtre, le prédicateur de la mission de Mervent sera tenté par les profondeurs silencieuses de la toute proche

forêt. Il rêvera, comme il l'avait fait pour Saint-Lazare, de s'y ménager une retraite et d'y établir un centre religieux pour la piété populaire. Depuis la découverte en 1855 d'une pièce officielle dont nous donnerons le texte tout à l'heure, les biographes ne semblent pas avoir porté assez d'attention au récit du P. Besnard. Oubliant l'apôtre, la plupart d'entre eux ont indûment réduit le projet de notre saint à un ermitage, ce qui n'éclairait pas l'affaire.

Alors qu'il donnait la mission à Mervent, près de Fontenay-le-Comte, « on lui parla, écrit le P. Besnard (Livre VII), de la forêt de Vouvant qui n'était pas éloignée. Il s'y fit conduire dans le dessein d'y chercher un lieu propre à méditer dans le silence et la retraite... Il y trouva en effet un lieu fort retiré. Des deux côtés il s'élève deux montagnes ; la rivière coule au milieu, et un rocher à perte de vue présente une caverne profonde. Ce lieu lui parut tout à fait propre pour y bâtir un ermitage et il résolut d'y travailler incessamment. Il n'eut pas plus tôt mis la main à l'œuvre qu'une multitude de personnes des environs vinrent l'aider dans son travail. Un jour, on en compta plus de cent. Les matériaux furent bientôt rassemblés. On avait la pierre et l'eau sur le lieu. On apporta de la chaux, du sable, des tuiles, des carreaux, des briques, en un mot, tout ce qui était nécessaire, et même plus qu'il n'était nécessaire, et le tout gratuitement. L'apôtre anachorète ne pouvait que payer de sa personne, et il ne l'épargnait pas. Nul ne travailla avec plus de force que lui. Il fit tant qu'il creusa dans le roc un espace capable de contenir une couchette, une table, une chaise. Il y avait au bas de la grotte une source excellente, il y fit les arrangements nécessaires pour une fontaine. Son dessein était encore d'établir une chapelle et d'y planter une grande croix. Ses travaux continuels ne le lui permirent pas ».

Il y avait déjà trois mois que, l'ermitage ayant été mis en état, le missionnaire s'y retirait dans l'intervalle de ses travaux quand il reçut une visite inattendue, celle d'un officier de justice qui lui dressa procès-verbal. Voici la pièce découverte par Quérard (tome IV, p. 385) :

« L'an mil sept cent quinze, et le vingt-huit octobre, sur le huit heure du matin, nous, Charles Moriceau... subdélégué et maître particulier... de la maîtrise des eaux et forêts dudit Fontenay..., sur la remontrance à nous faite par M^e Jean Delahaye, procureur

du roy de ladite maîtrise, qu'il a eu avis que le sieur de Montfort, prêtre habitué de la maison de Saint-Sulpice de Paris, employé plus de vingt ans aux missions pour l'instruction des nouveaux convertis et anciens catholiques, dans plusieurs diocèses du royaume où il aurait fait beaucoup de fruit et de progrès par sa piété, sa capacité et sa vie austère, au retour d'un voyage qu'il aurait fait avant dans la ville de Rome, auprès de Sa Sainteté qui l'aurait confirmé dans cet esprit de dévotion, s'était pratiqué un lieu de solitude dans les bois de la maison de la Grignonnière, situés dans la paroisse de Mervent, où ledit sieur de Montfort a fait une mission pendant plus de deux mois, mais, que ne trouvant pas cet endroit assez solitaire et à sa bienséance, à cause des abords montueux, pour se retirer certains jours de l'année, suivant l'agrément de M. l'évêque de La Rochelle, il s'était marqué un emplacement ayant pour objet de perspective, une petite grotte de circuit de deux toises, creusée naturellement dans un rocher qui lui faisait face, appelé la Roche aux Faons, situé dans l'extrémité du Mareau de Puy-Brunet et dépendant de la forêt de Vouvant, appartenant à sa Majesté — et s'en serait mis en possession et placé des ouvriers pour construire un mur en face de ladite grotte et le garantir des vents du Nord qui y règnent, ayant pour cet effet, fait arracher quelques souches de châtaignier, au nombre de cinq à six, pour l'alignement du mur : — pourquoi requiert ledit procureur du roy, de nous transporter sur les lieux pour savoir dudit sieur de Montfort, de quelle autorité il s'était emparé de ladite grotte et entrepris de faire construire un mur en face d'icelle où étant ledit sieur de Montfort, nous aurait fait réponse « qu'ayant eu l'honneur d'informer Mgr Fagon de son dessein et de l'agrément qu'il avait eu de Mgr de La Rochelle, il croyait cela suffisant ; et que d'ailleurs, le lieu où était située ladite grotte, était un terrain si mauvais, qu'il n'aurait dû mériter aucune attention ». Et ayant interpellé ledit sieur de Montfort de nous représenter la réponse qu'il avait eue de mondit Mgr Fagon, sur sa demande, et ne nous ayant pu en faire paraître aucune, nous avons fait toiser, par le nommé Bernard Grelier, l'un des gardes de ladite maîtrise, qui nous accompagnait, l'emplacement dont ledit sieur de Montfort s'était emparé, afin de connaître de quel préjudice pouvait être cette usurpation de Sa Majesté, et trouvé qu'il peut contenir la huitième partie d'un arpent, compris une route que ledit sieur de Montfort a fait tirer depuis le grand chemin de cette ville de Fontenay à Pierre-Brune, pour monter au rocher où est placée

ladite grotte, avons remarqué aussi qu'il a été arraché sept souches de châtaigniers, plantées à la chute du rocher, pour tirer des pierres à construire un mur de longueur de huit à dix toises, et que cette grotte est à l'extrémité de la forêt, à la distance de vingt toises de prés et taillis dépendant de la maison de la Grignonnière ; et, comme il est du devoir de notre charge d'empêcher cette usurpation, du moins jusqu'à ce que le sieur de Montfort aurait obtenu la concession de Sa Majesté, nous lui avons fait défense de faire continuer ledit mur, et du tout dressé le procès-verbal lesdits jour et an que dessus.

Moriceau, Delahaye, Grelier ».

Il faut l'imagination et le parti pris de Quérard pour voir dans Moriceau, calviniste converti à la Révocation de l'Edit de Nantes et fort zélé à faire rentrer dans le giron de l'Eglise ses anciens coréligionnaires, un arriviste et, naturellement, comme le répèteront Laveille et d'autres, un instrument des jansénistes, et dans la pièce que nous venons de transcrire la suite d' « ordres secrets et hypocrites, venus de la Cour, faisant traquer Montfort dans sa solitude comme un animal dangereux et féroce ».

Le P. Besnard, qui dut enquêter sur place quelque cinquante ans plus tard et interroger les anciens du pays, n'eut aucune connaissance de cette descente de justice, ce qui donne à croire que l'homme de Dieu n'en parla pas, ni Grelier non plus, et que la population s'imagina que, retenu par ses travaux, le missionnaire avait simplement abandonné son ermitage.

Montfort fut dénoncé à Delahaye. « Il a eu avis... » dit le procès-verbal. Avis de qui ? Des gardes-forestiers ? Mais voilà cinq mois que les travaux avaient été commencés. Mervent touchant Fontenay, le procureur du roi n'avait pu les ignorer. Informé sans doute par les gardes que M. de Montfort se croyait en règle, il avait fermé les yeux. Une dénonciation l'obligea à intervenir.

Curieux procès-verbal. Tel qu'il est rédigé, au lieu d'être un acte haineux et ridicule que l'on croirait d'après les biographes, ne semble-t-il pas au contraire un plaidoyer en faveur du saint ermite ? Eloge senti de sa personne et de son ministère, bonne foi, insignifiance des dégâts : quelques souches de châtaigniers arrachées ! L'occupant de la Grotte aux Faons n'est point sommé de

l'évacuer ni de remettre autant qu'il est possible les choses en état. Il lui est seulement défendu de continuer le mur, du moins avant d'avoir obtenu une concession de Sa Majesté, autrement dit une cession de terrain, invitation très nette à solliciter de la Cour, par voie légale, cette faveur, Delahaye n'estimant pas sans doute avoir compétence pour autoriser une occupation qui eût équivalu à une aliénation... Impossible de se montrer plus bienveillant. Le missionnaire, qui n'avait pas dit toute l'étendue de son projet, ne pouvait guère compter qu'à Versailles, où l'on n'avait certainement pas oublié l'homme du calvaire-forteresse de Pontchâteau, on lui accorderait, malgré l'avis favorable qu'il pouvait espérer de Delahaye, le terrain qu'il eût jugé nécessaire, renonça à son dessein et quitta de lui-même sa chère solitude.

Il est significatif qu'il s'était contenté d'informer Fagon de son projet. S'il ne lui avait pas demandé une autorisation c'est qu'il le savait tout aussi incompetent que Delahaye l'eût été pour la lui accorder. Il ne manqua pas de l'aviser qu'il avait l'agrément de Mgr de La Rochelle. Fagon comprit très bien que ce saint homme, qui n'avait ni feu ni lieu, demandait simplement qu'on ne l'empêchât pas d'occuper cette grotte et d'en aménager les abords. En conséquence, il ne répondit rien et fit comme s'il ignorait tout.

Petite mésaventure mais qui, comme il fallait s'y attendre, fournit une fois de plus à nos biographes l'occasion de plaindre la simplicité de l'homme de Dieu qui, naturellement, n'entendait rien aux affaires du temps. « Le pauvre prêtre n'avait pas prévu cette chicane », écrit l'un. Un autre : « Il ne s'inspirait que de la liberté des enfants de Dieu et de l'autorisation de son évêque ». Un troisième : « Le bon Père avait compté sans,, l'administration ». Vraiment, prend-on Montfort pour un naïf ? Audacieux comme toujours, il s'était aménagé là une retraite, après avoir pris des précautions qu'il ne jugeait certainement pas suffisamment sûres mais qui étaient les seules possibles. « Après tout, on verra bien ce qui arrivera », se disait-il.

L'absolu, dirait-on, l'a si bien séduit et rendu si difficile qu'il ne peut s'accommoder d'œuvres imparfaites. Directeur spirituel, fondateur, réformateur, il a son idéal et n'en démordra pas. une âme qui s'est confiée à ses soins doit s'attendre à être éprouvée comme l'or dans la fournaise ; n'est-ce pas, Marie-Louise de Jésus ? n'est-ce pas, M. d'Orville ? n'est-ce pas Bénigne

Pagé, sa très chère conquête, admirable pénitente que les premiers siècles chrétiens auraient placée sur les autels ? Sans parler de ce nombre infini de pécheurs qui, pour l'avoir entendu au cours d'une mission et s'être approchés une fois ou deux de son confessionnal, s'armèrent de cilices, de disciplines, de cœurs piquants, de bracelets de fer ; sans compter non plus ces mondaines qui vinrent jeter dans les flammes d'un bûcher parures immodestes et romans d'amour. S'est-il attaqué à une ville, il n'y tolère aucun désordre, dût-il être dénoncé comme un brouillon, un touche-à-tout, un exalté, un demi-fou, et se faire mettre à la porte de cette ville sinon du diocèse, au risque de laisser sécher sur pied des œuvres en prometteuse efflorescence. Pour Poitiers, on songe à des Filles de la Sagesse, mais il est bien d'autres âmes à qui il allait manquer. « Adieu sans adieu, car si Dieu me conserve en vie, je repasserai par ici », écrit-il en terminant la lettre qu'en partant pour Rome il adresse aux « chers habitants » des faubourgs qu'il a évangélisés. Séjour prolongé ou passage rapide, comme il plaira à Dieu, mais il sait bien que ce petit peuple compte sur son retour, et pareillement la plupart des personnes qu'il a sanctifiées dans la ville même, plus de deux cents, nous disait M. Le Normand, ainsi que ces congrégations de jeunes gens et de jeunes filles qu'il formait à la piété et instruisait à faire oraison... A Nantes, ce sera bien autre chose.

Et pourquoi, à Poitiers et ailleurs, lui fût-il interdit ainsi de poursuivre son œuvre et de la mener à bonne fin, sinon justement parce que, la voulant idéale, l'ayant conçue, dira-t-on, dans l'absolu, il usait pour la réaliser de méthodes dont la hardiesse et l'étrangeté indisposaient ceux qui auraient dû l'aider et principalement ses supérieurs ecclésiastiques, de sorte que, pour ne pas savoir se contenter d'une perfection relative, il s'exposait à tout compromettre.

Son échec-type, aux yeux de ses biographes, ce fut sa tentative de réforme de l'hôpital général de Poitiers. De cette maison de désordre il aurait voulu faire un établissement modèle, aussi réglé et édifiant qu'un couvent. Avec ses réglemations, si sages qu'elles fussent, l'obéissance qu'il exigeait de tous, le dévouement qu'il réclamait des gouvernantes et surtout son projet chimérique de leur imposer la vie religieuse, il ne réussit qu'à susciter des cabales, à dresser contre lui ces vieilles filles et à se faire définitivement lâcher par les administrateurs. Un regard superficiel ne voit rien d'autre.

Cette absence de prudence humaine dont nous parlions plus haut, puis cet attachement obstiné à une perfection irréalisable, voilà les deux choses qui frappent ses historiens et leur persuadent qu'il vivait dans l'absolu. Ils l'imaginent ne prévoyant pas les accidents auxquels il s'exposait et tombant des nues quand ils arrivaient.

Or, rien ne permet de supposer qu'il ne mesurait pas la portée de ses actes et ne sentait pas le danger de ses audaces. Bien au contraire.

Il y a deux ordres de choses où il manque aux règles de la prudence humaine. Le premier, purement *supernaturel*, celui de la sanctification des âmes, de la sienne d'abord, ou, si l'on veut, de l'établissement du règne de Dieu par la guerre au péché et à la concupiscence, et le détachement de tout le créé à l'exemple de Jésus crucifié. L'autre, *temporel*, principalement financier, concernant les ressources nécessaires à l'érection ou à la restauration d'édifices religieux, à la fondation et à la vie d'œuvres d'éducation ou de bienfaisance.

Dans l'ordre de *sa sanctification*, fi de la prudence de la chair, comme il l'appelle. Elle n'a que faire dans ce domaine, qui est celui de la grâce. Que le corps geigne tant qu'il lui plaira, il ne l'écoute pas plus que ne l'écoutaient les grands ascètes, ses devanciers. Pas plus qu'il ne fait de réserves d'argent, il ne songe à en faire de forces et de santé. A son Père céleste d'y pourvoir comme il pourvoit à son pain quotidien. Le travail est là qui presse. Tant de mérites à acquérir ! Tant d'offenses de Dieu à expier ! Tant d'âmes à sauver ! Encore si la longueur d'une vie la rendait sainte et féconde ! Mais ici le temps ne compte pas. Il va donc jusqu'à la limite de ses forces sans se soucier du lendemain. Qu'on ne croie pas qu'il s'illusionnât sur les conséquences physiques de ses macérations, qu'il s'imaginât que la fièvre qui le saisit à la pension de M. Boucher, quand il était à son tour de cuisine, la haire sur le dos, et qui le mit à deux doigts de la mort, était venue toute seule ; que le manque total de précautions hygiéniques, le froid, la pluie, des vêtements trempés, une couche glaciale, l'absinthe et le vinaigre dont il gâtait son potage, n'étaient pour rien dans les terribles douleurs d'entrailles auxquelles il était sujet et dans l'anéantissement qu'il éprouvait après certaines nuits blanches enfiévrées ; qu'il n'eût pas conscience du danger qu'il y avait à boire dans le verre des conta-

gieux et à avaler le pus d'un ulcère, à monter en chaire avec une pleurésie et n'ayant plus qu'un souffle ? Pas davantage il ne s'aveuglait sur l'effet que risquait de produire son accoutrement quand, par exemple, il se présenta à Mlle de Montigny dans l'état que nous avons dit.

Et si de l'*ascète* nous passons à l'*apôtre* nous retrouvons chez celui-ci ce même mépris de la prudence humaine. *Le salut des âmes*, l'honneur de Dieu et, partant, sa liberté apostolique, priment tout. Il se défie même tellement des calculs que pourrait lui suggérer la sagesse de l'homme qu'il ne diffère jamais la répression du mal afin de réserver l'avenir. Lorsque séminariste à Saint-Sulpice (4), il achetait aux chanteurs des rues leur provision de chansons ordurières pour les déchirer et les jeter à la Seine, il se doutait bien que son argent ne serait pas employé à acheter des cantiques, mais il aurait été heureux, disait-il, s'il avait pu empêcher ou du moins retarder quelques péchés. A Camphon, la litre seigneuriale s'étale insolemment sur les murs lépreux de l'église. Il la fait passer à la chaux sans s'inquiéter de ce qu'en pourrait souffrir son ministère. Des dignitaires ecclésiastiques, des magistrats, des officiers, des gentilhommes s'oublient à causer et à rire dans le lieu saint, il n'a aucun égard à leur rang et va vers eux pour les rappeler au respect de la maison de Dieu, ce qui n'était pas toujours sans danger. A Fontenay-le-Comte, cette audace — nous en reparlerons — faillit lui coûter la vie. Il ne peut supporter de voir Dieu offensé. Est-il sorti en ville, il faut qu'il se jette sur tout scandale qu'il rencontre en chemin, dût-il courir un risque mortel, passer pour un insensé, se compromettre aux yeux de l'autorité et s'exposer à être chassé du diocèse. Les personnes de piété n'échappent pas plus que les autres à ses sévérités. A l'hôpital de Moncontour (4), faisant, à l'issue de sa messe, vénérer aux assistants son crucifix béni par le Pape, il le refuse non seulement à des jeunes filles qui portaient des toilettes trop mondaines, mais même aux demoiselles gouvernantes, vêtues cependant selon toutes les règles de la simplicité chrétienne. Et pourquoi ? Parce qu'elles n'auraient pas dû tolérer ce manque de discrétion chez les jeunes personnes qui leur étaient confiées, explique-t-il, avec une telle onction d'ailleurs que les ecclésiastiques présents, qui avaient souri d'abord, ne purent eux-mêmes retenir leurs larmes. Qu'on

(4) Besnard, livre II.

(3) Blain, ch. XXVIII.

n'attende pas de lui que, pour sauver une situation, il abaisse tant soit peu son ministère devant la puissance séculière et témoigne quelque complaisance aux gens en place. Au Calvaire de Pontchâteau, il doit bien soupçonner que ce monsieur qui est descendu de carrosse, accompagné de si belles dames, n'est pas le premier venu. Il ne se montre pas moins d'une extrême froideur à l'égard de ces mondaines et ce n'est pas parce qu'il craint quelque mauvais coup que, pour l'éviter, il fera un pas vers cet inconnu. Plus chère que son calvaire lui est son indépendance apostolique.

Oui, ce serait une naïveté de croire qu'il ne négligeait les précautions que par ignorance du danger. Mais c'est ici qu'il faut distinguer entre sa personne et ses œuvres. Qu'on s'en prenne à lui, qu'on le dénigre, qu'on le frappe, qu'on le mène en prison, qu'on le menace de mort, voilà qui le met au comble de la joie. Plût à Dieu qu'il mourût martyr ! Mais touche-t-on à ses entreprises, il s'alarme, il prie, il consulte, il agit. Ce n'est plus l'ascète savourant silencieusement l'épreuve, c'est l'apôtre avec toute sa flamme. Nous avons vu ce qu'il tenta auprès des autorités ecclésiastiques pour sauver son Calvaire de Pontchâteau. Il ne quitta l'hôpital de Poitiers que contraint et non sans avoir pris conseil de l'évêque, de son confesseur, le P. de la Tour, et de sa fille spirituelle, Marie-Louise de Jésus. Écoutons l'abbé Dubois, son auxiliaire à l'hôpital, nous dire en quel trouble le jeta la sortie de M. de Villeroi, à l'occasion de l'autodafé de mauvais livres. « Tout le monde crut que la mission allait tomber par là, les ecclésiastiques qui avaient aidé ce saint prêtre dans la mission, jugèrent que tout le peuple allait regarder comme une fiction tout ce qu'on leur avait dit pendant la mission. Notre saint prêtre lui-même en fut alarmé, il passa la nuit dans l'église au pied du Saint-Sacrement, dans l'agitation violente où était son esprit par l'irrésolution de ce qu'il devait faire en pareille conjoncture. Son zèle pour le salut du peuple qui venait de faire la mission et qui devait, le lendemain, faire la communion générale le pressait de rester pour soutenir une si bonne œuvre ; la désapprobation publique qu'il venait de recevoir et d'essuyer en pleine église lui persuadait que sa présence scandaliserait ce même peuple, etc... Ce peuple revenu à l'église le lendemain avec le jour leva tous ses doutes... » (5).

(5) Grandet, p. 476.

A lire la relation de l'abbé Olivier, on serait porté à croire qu'au Calvaire de Pontchâteau il n'ait rien deviné des menées de la Chauvelière et que même, averti par son compagnon, il les ait tenues négligeables (6). « Je m'étais bien aperçu quelque temps auparavant, écrit en effet celui-ci, d'un mauvais dessein qu'on disait bien avéré d'une certaine personne qui, par son autorité, prétendait empêcher la construction du Calvaire, ce que voyant, j'écrivis une lettre à Monseigneur l'évêque de Kébec qui était alors à Paris, le suppliant d'interposer son crédit auprès de Monseigneur le Cardinal de Coislin qui était seigneur de cette Lande... ». Et quand il ne se fût douté de rien, ce qui n'est pas sûr du tout, car il semble bien que s'il avait choisi d'abord, pour élever son Calvaire, le voisinage de la chapelle Sainte-Reine, à l'extrémité de la paroisse, et non pas la hauteur de moitié moins éloignée et dominant tout le pays, à quelques pas de la chapelle Sainte-Madeleine, c'était pour éviter tout démêlé avec le sénéchal du duc de Coislin... oui, quand bien même il n'aurait rien soupçonné, qu'est-ce que cela prouverait ? Il avait bien autre chose à faire qu'à s'occuper des intrigues qui se nouaient partout contre lui et à prêter l'oreille à tous les bruits qui couraient sur son compte. A Campbon (7), lorsque M. des Bastières lui donna avis du projet que cinq misérables avaient formé de l'assassiner, « il se moqua de moi, écrit le narrateur, disant que ce n'était pas le premier qu'on lui avait donné et qu'on n'avait envie que de nous faire peur ». Même réponse quand, à l'issue de la mission de La Rochelle (8), comme il s'appretait à partir pour l'île d'Yeu avec les prêtres, ses associés, M. des Bastières l'avertit que les corsaires de Guernesey, renseignés par les calvinistes, l'attendaient au passage. « Les ennemis de Dieu et du salut des âmes n'avaient inventé cette fourberie, dit-il, que pour lui faire peur à lui et aux siens... que si les martyrs avaient été aussi lâches, ils ne possèderaient point la couronne de gloire dont il jouissaient maintenant dans le ciel ». Malgré l'insistance de M. des Bastières, qui lui déclara tout net qu'il ne se sentait point le courage des martyrs ni le sien, il ne renonça à s'embarquer que parce qu'il vit qu'on ne le suivrait pas. Bien lui en prit d'ailleurs, ce qui ne l'empêcha pas de tenter l'aventure quelques jours après. Nous raconterons plus loin comment un miracle l'empêcha d'être capturé et ses compagnons avec lui.

(6) Grandet, p. 163.

(7) Grandet, p. 141.

(8) Grandet, p. 195.

N'imaginons pas que ce fils d'avocat, qui émerveillait à Saint-Lô son auditoire de négociants chicaniers et de robins et appelait, au cours de ses missions, les plaideurs se faisant assister, au besoin, d'un homme de loi, s'engageât à l'aveugle dans des *occupations de terrains*, au risque d'un procès. A Pontchâteau, les vassaux du duc de Coislin, à Montfort ceux du duc de la Trémoille ne s'inquiètent pas plus que lui de demander à leur seigneur l'autorisation d'utiliser pour l'érection d'un calvaire quelques arpents de la friche dont ils ont la jouissance. A Montfort, il avait eu soin de communiquer son projet aux notables qui, tous, avaient donné leur approbation. A Pontchâteau, il ne pouvait songer, après l'incident de Campbon, à faire une démarche auprès de la Chauvelière. S'adresser directement au duc ? C'eût été importuner inutilement un mourant et le duc l'eût sans doute renvoyé à son sénéchal. Confiant dans le signe que le ciel lui avait donné, il passa outre. M. des Jonchères, un de ses admirateurs, écrira, il est vrai, dans sa lettre à Grandet (p. 461), que l'entreprise du Calvaire de Pontchâteau n'était pas, suivant l'avis de beaucoup de gens, selon les règles de la prudence, car ce même Calvaire fut aussitôt démoli par ordre de la Cour ». Mais l'archidiacre de Nantes ne savait pas tout. Quant à l'incident de la forêt de Mervent, nous avons vu qu'il n'est nullement imputable à un manque de prévoyance.

Nous voilà loin du fanatique d'absolu et de l'exalté mystique que l'on est trop tenté de se représenter. Certes ses biographies ne tombent pas dans la méprise des directeurs et des séminaristes de Saint-Sulpice, qui furent ébahis de son savoir-faire quand, pour le tirer de sa contemplation, M. Leschassier le chargea de la bibliothèque. Ce qu'ils lui reprochent au contraire, c'est d'être si passionné d'ordre qu'il ne sait pas faire la part des choses et heurte les gens à vouloir tout régler. Ils pensent à l'hôpital de Poitiers où ils voient dans son entreprise de réforme un échec alors qu'en réalité il réussit à mener à bien son véritable et grand dessein, ainsi que nous l'avons montré. Ce qu'il faut dire, c'est que cet homme qui fait preuve de tant d'esprit pratique et d'ingéniosité dans les choses temporelles les plus diverses, qui crée, réforme, restaure, construit, pourvoit à tant de besoins, soulage tant de misères, met fin à tant d'abus, cet homme si avisé ne se dément point dans *l'entreprise de sa sanctification personnelle et dans celle de la sanctification des âmes*. Il est celui qui adopte exactement les moyens à leur fin. A fin surna-

turelle moyens surnaturels. Foin ici des ménagements, des compromis, des habiletés que suggère la sagesse humaine. Sans doute y met-il son tempérament qui le porte à l'action directe, aux procédés concrets, à l'intervention personnelle. Mais ses prétendues imprudences n'en sont pas moins le fait d'une prudence supérieure. C'est ainsi qu'il traite son corps en esclave sans tenir compte de ses récriminations et qu'il est prêt à se faire expulser de tout un champ d'apostolat plutôt que de ne pas prendre à la gorge un scandale qu'il rencontrera au hasard dans la rue. Mais pour la part où ses pratiques de perfection et d'apostolat ne sont pas en jeu, on le voit prendre toutes les précautions d'usage et manœuvrer avec autant de circonspection et d'adresse que personne.

Si nous venons maintenant à ses *entreprises temporelles*, construction et réparation d'édifices religieux, fondation d'œuvres d'éducation et de bienfaisance, secours aux indigents, le seul point sur lequel il dédaigne constamment la prudence humaine, c'est celui où la plupart des saints y manqueraient également. « Voulez-vous faire des miracles, disait-il aux jeunes recrues de son ami Poullart des Places, les élèves du séminaire du Saint-Esprit, rappelez-vous le mot de saint Pierre au boiteux qui implorait sa charité : Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne, au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ». Quoi qu'il entreprenne, à quelque besoin qu'il doive pourvoir, il fait fond uniquement sur la Providence et ne se relâche en rien de sa pratique de la pauvreté. Pour lui, pour ses associés, pour les pauvres qui s'abattent autour de lui comme des volées d'oiseaux affamés, pour les écoles et les hospices qu'il crée, pour ses chantiers de construction, rien d'assuré d'avance. Il croirait faire injure à son Père céleste à ne pas s'en remettre complètement à lui des besoins de chaque jour. Plus il a de bouches à nourrir plus il a foi que rien ne manquera, qu'il y aura même surabondance, fallût-il que le miracle de la multiplication des pains se renouvelât, ce qui arrivait effectivement sous une forme ou sous une autre à chaque fois qu'il était nécessaire. C'est ainsi, comme le note Blain (ch. LXVII), qu'il donna aux pauvres plus qu'aucun riche bénéficiaire de France. Pas davantage il ne s'inquiète des frais qu'entraîne l'érection d'un calvaire, la restauration d'un édifice du culte, que ce soit le temple Saint-Jean à Poitiers ou Notre-Dame de Pitié à La Chèze, maisons de prière dont l'abandon misérable le bouleversa comme un scandale, une offense à

la sainteté divine. Comment Dieu ne l'aiderait-il pas quand il y va de son honneur ? Il croit fermement que l'argent lui viendra à temps pour acquitter les notes des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des peintres et du sculpteur et des fournisseurs de matériaux. Aussi, quelques dépenses qu'il prévoie, jamais il ne songe à emprunter ou, ce qui revient au même, à convenir de délais de paiement. Ce serait se défier de la Providence. Et puis un pauvre est sans crédit. Comme dit le proverbe, on ne prête qu'aux riches. Or, on ne se croit pas pauvre, on ne se sent pas pauvre, on n'est pas regardé ni traité comme un pauvre quand on dispose d'argent même d'emprunt. Quoiqu'il eût pu trouver facilement prêteurs et cautions, il ne compte donc que sur l'aumône, l'aumône qu'il faut mendier au prix de combien d'humiliations ! nous l'avons vu à Poitiers. Ainsi fera-t-il toute sa vie. Et c'est encore en pauvre qu'il ouvre ses chantiers et les dirige, mettant lui-même la main à la pâte. Encore ici se repose-t-il si bien sur Dieu, que, dans une entreprise comme celle du Calvaire de Pontchâteau, pour ne pas se relâcher de son ministère apostolique, il laissera sous la seule conduite des saints anges sa fourmière sans cesse renouvelée de terrassiers volontaires, ne revenant sur la lande de la Madeleine qu'une fois par semaine, le jour de repos des missionnaires, confiance bien récompensée, car, ainsi que le relève avec admiration l'abbé Olivier (9), « tout se faisait avec un tel ordre qu'on aurait dit qu'il y avait des gens à commander ».

Encore une fois, est-ce là d'un homme qui vit dans l'absolu. Chez Montfort, apôtre populaire, car c'est sous cet aspect, qui est celui de sa vocation, qu'il faut le regarder pour le juger sainement, où voit-on le mystique et l'ascète nuire à l'homme d'action ? Ils sont faits pour lui. Le contemplatif chez notre saint, n'est pas pur contemplatif. Sa vision de Dieu et du mystère chrétien est nettement, comme son ascèse spectaculaire, d'un homme apostolique. Nous avons noté que, par ses dons naturels, Montfort était aussi exactement fait pour sa tâche de missionnaire que dans un corps un organe pour sa fonction, convenance si exceptionnelle qu'on doit la tenir pour la marque incontestable d'une vocation extraordinaire. Or, il en est pareillement de ses dons surnaturels, tous, nous le verrons, infléchis vers l'action apostolique. « Un désir ardent et continu de procurer la gloire de Dieu

(9) Grandet, p. 156.

et le salut des âmes, écrivait à Grandet (10) le P. Préfontaine, jésuite, qui, avait été son confesseur, c'était son caractère. Il ne s'appliquait à autre chose ; c'était à mon gré sa vertu particulière et ce qui faisait la fin à laquelle il rapportait tout ». Que le voilà exactement défini ! « Il marchait dans nos rues avec un air de béatifié, toujours suivi de plusieurs personnes ; il ne cherchait que l'occasion de réprimer le vice » (11), nous a dit Le Normand, procureur du roi au présidial de Poitiers. Sans doute, en croisant ce prêtre à l'air béatifié, les étrangers qui ne le connaissaient pas le croyaient-ils perdu en Dieu alors qu'en réalité rien ne lui échappait de ce qui se passait autour de lui. De tous les ecclésiastiques de Poitiers, c'était lui assurément qui en connaissait le mieux les misères et s'inquiétait le plus d'y porter remède, que ses méthodes fussent ou non au goût du jour. On abandonna à son zèle les faubourgs rongés de misère et de vice, dont les curés sans doute prenaient trop facilement parti de leur impuissance et, par souci de leur dignité, avaient soin d'éviter certains contacts. Sut-on apprécier en haut lieu et dans le clergé urbain l'admirable travail qu'il fit au milieu de cette plèbe dédaignée, c'est douteux. Il aurait fallu croire que ce peuple inculte était aussi capable de s'élever à Dieu que les classes cultivées de la ville et ce n'était certainement pas là, à cette époque, un sentiment courant chez des ecclésiastiques, fils de famille, plusieurs même cadets de noblesse, et pénétrés d'humanisme.

Montfort, faut-il le répéter encore, pense concret ; tout prend chez lui forme concrète, tout se traduit en un langage d'action adéquat, d'un relief et d'une couleur poussés à point. Il ne serait qu'un bon prêtre que ce réalisme ferait peu d'effet. Mais il est un saint, et un saint doué par la nature, d'une trempe d'âme, d'une audace, d'une maîtrise de lui-même, d'une chaleur de sentiment et d'une puissance d'expression exceptionnelles, bref, de tout ce qu'il faut pour projeter ses vertus au dehors avec un maximum d'intensité. Comment n'étonnerait-il pas ; ne paraîtrait-il pas dépasser la mesure ? Mais que, pour expliquer ce qui semble étrange et excessif en lui, on se l'imagine pensant dans l'abstrait, rêvant en quoi qu'il entreprenne, d'une perfection impossible, faisant violence aux choses pour l'obtenir et, s'il n'y réussit pas, lâchant le tout sans rien comprendre à son échec. C'est le prendre exactement pour le contraire de ce qu'il était.

(10) Grandet, p. 446.

(11) Grandet, p. 467.

Or, si ce n'est pas là l'homme pourtant que l'on pense et que l'on veut suggérer quand on dit qu'il est absolu, qu'il a opté pour l'absolu, qu'il vit dans l'absolu, à quel autre type d'homme peut-on bien penser ?

On est saint dans la mesure où l'on aime Dieu, ce que Dieu seul connaît. Montfort apparaît comme un géant de sainteté. Est-il plus grand que tel autre qui n'eut que des vertus cachées, nous n'en savons rien. Il diffère des autres en ceci que Dieu voulut que, comme Jean-Baptiste, il fût, par toute sa personne et par toutes ses pratiques, un cri, et il le fut, non pas par passion de l'absolu, mais parce que la vue, conforme d'ailleurs à son génie qu'il avait de Dieu et des mystères du salut, était de ces choses qui se crient, qui vous bouleversent, et qui font trembler le pécheur. C'est ce que nous allons voir.

CHAPITRE XIX

MONTFORT, ESPRIT SUBLIME

La vue qu'il a de la grandeur et de la sainteté divine.

Comment cette vue le pénètre du sentiment de son néant et d'horreur pour lui-même.

A considérer comment Montfort crucifie sa chair, prêche la pénitence et exalte la croix, frappe de terreur son auditoire en évoquant les jugements de Dieu, on le prendrait aisément pour un esprit timoré qui, des Ecritures et des Pères, a retenu surtout les passages les plus sombres et qui, malgré sa tendre dévotion à Marie, conçoit le christianisme plutôt comme une religion de crainte que comme une religion d'amour. Il n'en est rien. Mais Montfort a l'esprit sublime. Il est naturellement porté à une religion d'adoration. Ce qu'il aime à contempler en Dieu, c'est avant tout ce qui jette dans l'admiration, le ravissement et l'extase : la transcendance, la majesté, la sainteté infinie, l'amour au-dessus de tout amour que Dieu a pour le bien suprême qu'il est lui-même, la gloire à l'insoutenable éclat. Son Dieu est d'abord celui d'Isaïe et d'Ezéchiel, des grandes visions prophétiques et de l'Apocalypse, le Saint d'Israël, le Trois-fois-saint, le « *Pater immensae majestatis* » de nos Te Deum, le Père saint, tout-puissant, éternel, des préfaces de nos messes, dont les Anges et les Dominations louent et adorent la majesté et que les Puissances elles-mêmes ne contemplent qu'avec un saint tremblement. Son premier mouvement en pensant à ce grand Dieu est de se prosterner la face contre terre et d'adorer (1).

(1) Ecoutez-le chanter « Les trésors infinis du Cœur de Jésus-Christ, de ce Cœur qui a tant aimé les hommes :

Je m'élève par sur moi-même,
Je monte jusqu'aux bienheureux
Et jusqu'au monarque suprême
Plus élevé que tous les cieux.
Anges, dites-moi, je vous prie,
Quel est ce grand brasier de feu ?

C'est le Cœur du Fils de Marie
Et du Fils unique de Dieu.
Chose étonnante, il s'humilie
Devant son Père à tout moment ;
Il loue, il adore, il supplie,
Il parle pour nous puissamment.